

Publié sur *Humanite* (<http://www.humanite.fr>)

Au Sénat, le groupe CRC ouvre le chemin au pass navigo unique au tarif des zones 1-2 pour l'ensemble des Franciliens

Rédaction Web
25 Janvier, 2013

A la demande des sénatrices et des sénateurs et du groupe CRC, la conférence des présidents réunie ce jour, a acté la discussion de la proposition de loi déposée par Laurence Cohen, sénatrice du Val-de-Marne, visant à l'harmonisation du taux du versement transport à 2.6%, sur l'ensemble du territoire francilien.

C'est une étape importante qui permettra, si la PPL est adoptée, de dégager les ressources nécessaire, à hauteur de 800 millions d'euros, pour l'instauration d'un pass navigo unique au tarif des zones 1-2 mais également pour le renforcement de l'offre. C'est une proposition portée depuis plusieurs années par les élu-es communistes, du STIF, à la Région, en passant par les maires et les conseillers généraux, qui apportera plus de justice sociale et territoriale.

En effet, alors même que la crise du logement a aggravé les inégalités territoriales, permettre à l'ensemble des Franciliens de se déplacer dans les mêmes conditions tarifaires avec des moyens de transports de qualité, contribue à l'égal accès de tous à la culture, à la formation, aux loisirs, au travail.

Lors de la dernière loi de finances, le Parlement a adopté une augmentation du taux du VT mais trop marginale pour permettre de financer ce projet acté par la majorité de gauche à la Région.

Les sénateurs et sénatrices ont ici l'occasion d'adopter une mesure qui ne repose ni sur les collectivités ni sur les usagers et traduit concrètement le droit à la mobilité pour tous.

Le groupe CRC espère donc trouver, cette fois-ci, l'adhésion de l'ensemble des groupes de gauche au sénat, lors de la discussion de cette proposition de loi, qui débutera le 27 février prochain.